



Ordonnance de télécom CRTC 2014-470

Version PDF

Ottawa, le 11 septembre 2014

Access Communications Co-operative Limited – Approbation provisoire d’une entente

Le Conseil **approuve provisoirement** l’entente suivante déposée en vertu de l’article 29 de la *Loi sur les télécommunications* :

Demandeur/ Autre signataire	Titre de l’entente	N° de dossier	Date de la demande
Access Communications Co-operative Limited/Saskatchewan Telecommunications	Entente d’interconnexion pour la fourniture du service 9-1-1 à une entreprise de services locaux concurrente	8340-A60-210408732	le 27 août 2014

Secrétaire général